

## Agriculture | Assises Ovines - 3 questions à Patrick Etchegaray, responsable de la commission ovine à la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques



Patrick Etchegaray est le responsable de la commission ovine à la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques. Il évoque avec nous les Assises ovines organisée le 13 octobre prochain à Bardos au pays basque intérieur. Un événement qui rassemblera les professionnels de la filière en recherche de solutions concernant l'emploi de main d'oeuvre dans leurs élevages. Un besoin en main d'oeuvre qui intervient, selon les fermes, toute l'année, pendant les périodes les plus chargées, ou en cas de coup dur. C'est une question qui traduit aussi les mutations de la filière. En bref, « un énorme chantier », selon le responsable. Objectif de cette journée : donner des pistes concrètes et fiables aux éleveurs pour qu'ils puissent répondre ou anticiper au mieux leur besoin en main d'oeuvre.

**@qui! : La Chambre d'agriculture convie les professionnels de l'élevage ovin à des Assises Ovines pour une 13ème édition. Pourquoi avoir créé ce rendez-vous, quelle est sa vocation ?**

**Patrick Etchegaray :** La Chambre d'Agriculture a pris l'habitude d'organiser régulièrement des Assises pour les filières du département ; L'objectif est d'informer les agriculteurs et éleveurs sur des thèmes qui concernent directement leur exploitation. Pour la filière ovine, ce sera en effet la 13ème édition. Pendant longtemps ces rendez-vous prenaient la forme de réunions en salle autour de sujets divers comme les questions sanitaires, par exemple. Désormais, depuis 4 ou 5 ans, les Assises ovines se tiennent directement sur des exploitations "témoins". C'est une formule qui marche bien et qui plaît aux éleveurs qui sont nombreux à venir y participer.

Parmi les dernières thématiques que nous avons vues sur ces exploitations il y a eu les bâtiments d'élevages, avec des visites de deux types de bâtiments, en fer, en bois, permettant des échanges notamment sur la ventilation ou le bien-être animal. L'an dernier nous avons échangé autour des solutions pour améliorer la reproduction, et cette année à Bardos, nous nous pencherons sur la main d'oeuvre dans les élevages.

**@! : Pourquoi avoir choisi ce thème pour ces Assises 2017 ? Quelles sont les difficultés rencontrées sur les élevages en matière de main d'oeuvre ?**

**P.E. :** Le thème de la main d'oeuvre a été choisi car dans le département nous avons une filière ovine qui s'est toujours beaucoup appuyée sur de la main d'oeuvre bénévole dans le cadre d'exploitations familiales. Quand les jeunes

s'installaient et prenaient le relais des parents, les parents continuaient à travailler jusqu'au bout... Aujourd'hui les éleveurs veulent profiter de leur retraite donc n'aident plus, ou moins leurs enfants. Il y a aussi beaucoup d'exploitations où, dans le couple, l'un des deux travaille à l'extérieur. D'une manière générale, les exploitations se sont agrandies, et ont donc un besoin en main d'oeuvre plus important sur des terrains souvent difficiles, en pentes, morcelées... sans oublier la transhumance. S'il y a du salariat chez ceux qui sont en transformation fermière, les choses sont différentes quand on est un éleveur livreur de lait ou vendeur de viande. Mais des solutions existent, il faut qu'on s'organise.

**@! : Quelles sont alors les solutions qui peuvent être envisagées ?**

**PC :** C'est tout l'objet des Assises que de présenter les différentes pistes qui existent. Parmi elles, sera évoqué le salariat de remplacement, l'intégration d'un salarié via l'apprentissage, mais aussi la mécanisation qui peut compenser le manque de main d'oeuvre ou apporter un confort de travail, ou encore l'entre-aide via les CUMA qui permet d'optimiser les temps de chantier et la main d'oeuvre disponible chez les membres de la CUMA. Il y aura aussi des informations et témoignages sur l'embauche de salariés à plusieurs. Pour toutes ces différentes pistes on étudiera comment cela se met en oeuvre, combien ça coûte et ce que ça signifie juridiquement... Les interventions seront assurées par des techniciens, juristes et spécialistes du service de remplacement, groupement d'employeurs départemental, ADEFA, GEIQ, CFA/CFPPA, CUMA, FDSEA et chambre d'Agriculture. Des éleveurs viendront également témoigner des solutions mises en place sur leur propre exploitations en fonction de leur propre besoin.



Plus d'infos: [www.pa.chambagri.fr](http://www.pa.chambagri.fr)



Solène Méric

*Crédit Photo : Aqui*  
*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 10/10/2017*  
*[Url de cet article](#)*